



Communiqué de presse

Luxembourg, le 26 mai 2021

Intégration de la dimension de genre dans le budget de l'UE: il est temps de joindre l'acte à la parole

L'UE a pris un engagement de long terme en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, trop peu d'efforts ont été consentis pour intégrer la dimension de genre ou, en d'autres termes, pour promouvoir systématiquement et activement l'égalité entre les femmes et les hommes lors de l'élaboration des politiques et de l'exécution du budget de l'UE. Selon un rapport publié aujourd'hui par la Cour des comptes européenne, des conditions préalables essentielles font toujours défaut.

L'idée qui sous-tend l'intégration de la dimension de genre est simple: cette dimension doit être prise en compte à tous les stades et dans tous les domaines de l'élaboration des politiques et de leur mise en œuvre. La budgétisation sensible au genre ne se limite pas à financer des initiatives explicitement consacrées à l'égalité hommes-femmes. Elle consiste à comprendre l'impact des décisions budgétaires et politiques sur les objectifs d'égalité entre les sexes et à s'appuyer sur ces informations pour compenser les inégalités en introduisant des changements dans les dépenses et les recettes publiques.

«L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'UE», a déclaré M^{me} Eva Lindström, la Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport. «Des engagements ont été pris, mais les progrès accomplis en vue d'atteindre cet objectif sont trop lents. L'égalité hommes-femmes est en jeu en Europe, et nous savons que les effets de la pandémie de Covid-19 ne sont pas neutres de ce point de vue. Il est grand temps que la Commission agisse et qu'elle commence à faire usage de la budgétisation sensible au genre dans le nouveau cycle budgétaire 2021-2027 ainsi que dans le cadre de l'instrument "Next Generation EU".»

Les auditeurs ont cherché à déterminer si la dimension de genre avait été intégrée dans le budget de l'UE à partir de 2014. Ils sont parvenus à la conclusion qu'il n'existe pas encore de cadre efficace pour soutenir l'intégration de la dimension de genre et que la question de l'égalité hommes-femmes n'a pas été dûment prise en considération dans le cycle budgétaire de l'UE. La Commission européenne ne s'est guère intéressée aux analyses de genre des politiques et des programmes de l'UE et a fait un usage limité des données ventilées par sexe et des indicateurs liés au genre. Par exemple, les auditeurs ont constaté que, sur les 58 programmes de dépenses de 2014-2020, seuls quatre comportaient des

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

objectifs explicitement liés au genre, et cinq seulement étaient pourvus d'indicateurs liés au genre. Ils estiment toutefois que dans les domaines où des exigences légales détaillées ont été établies, l'intégration de la dimension de genre dans les programmes s'en est trouvée facilitée.

Un volume important de fonds de l'UE sera dépensé au titre de l'instrument «Next Generation EU» et du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027, et les auditeurs formulent un certain nombre de recommandations spécifiques afin d'aider l'UE à respecter son engagement d'intégrer la dimension de genre.

Ils observent en outre que, bien que la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 ait renforcé l'engagement de la Commission en faveur de l'intégration de la dimension de genre, des actions spécifiques font toujours défaut. Un engagement à tenir compte de cette dimension a été pris dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience, qui constitue la plus grande partie de l'instrument «Next Generation EU». Les plans nationaux pour la reprise et la résilience devront exposer comment les mesures proposées sont censées contribuer aux objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes. Les auditeurs soulignent néanmoins qu'en l'absence d'indicateurs communs, il sera difficile d'effectuer un suivi et une évaluation des résultats, y compris en ce qui concerne la question de l'égalité des sexes.

Informations générales

L'égalité entre les hommes et les femmes est l'une des valeurs fondamentales consacrées par les traités de l'UE. Les États membres ont obtenu une note moyenne de 67,9 points sur 100 selon l'indice d'égalité de genre 2020 élaboré au niveau de l'UE par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). La situation varie toutefois considérablement d'un État membre à l'autre.

Le rapport spécial n° 10/2021 intitulé «*Intégration de la dimension de genre dans le budget de l'UE: il est temps de joindre l'acte à la parole*» est disponible en anglais sur le site internet de la Cour (eca.europa.eu). Il le sera prochainement dans les autres versions linguistiques.

Contact presse

Service de presse de la Cour: press@eca.europa.eu

- Claudia Spiti: claudia.spiti@eca.europa.eu - M: (+352) 691 553 547
- Vincent Bourgeois: vincent.bourgeois@eca.europa.eu - M: (+352) 691 551 502